



11 JUIN 1927

M.J. 6231 5987
dans le port de Saint-Pierre et Miquelon
le 7/6/27

LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction : Maison de Famille des Œuvres de Mer — Saint-Pierre et Miquelon

Les cartes de pêche des BANCS

Nous avons encore, cette année, publié une nouvelle édition des cartes de pêche des Bancs. Elles sont à votre disposition sur la Sainte-Jeanne-d'Arc, et à la Maison de Famille.

Au premier coup d'œil, cette nouvelle édition ne diffère pas sensiblement de l'édition 1926. Nous n'y avons effectivement apporté aucun changement aux courbes de niveau. Nous avons simplement ajouté les sondes nouvelles que nous avons pu recueillir, complété la documentation concernant la nature de certains fonds; et si vous voulez bien regarder les choses d'un peu plus près, vous pourrez remarquer que certaines sondes paraissent un peu surprenantes dans le cadre de leurs voisines. Ceci est exact et mérite une explication.

La tâche que nous avons entreprise est une tâche de longue haleine; il faut néanmoins qu'elle soit faite, et qu'elle soit poursuivie avec les moyens dont nous disposons; il nous faut suppléer par un peu de patience et de méthodes aux moyens matériels qui nous manquent.

Nous n'avons pas, nous tenons à vous le répéter, la prétention de vous faire une carte de navigation, une carte d'une exactitude rigoureuse, vous permettant de doubler une pointe sans danger. Ce que nous poursuivons, c'est l'établissement d'une carte de pêche, vous donnant, non pas un relief mathématiquement exact du fond, mais simplement sa physionomie pour commencer.

Nous recueillons et retenons toutes les sondes présentant certaines garanties. Et cependant, il nous arrive d'avoir à superposer une sonde de 43 mètres sur une sonde de 50 mètres par exemple. Nous les conservons toutes deux, et ce n'est que lorsque nous aurons les contrôles et les recoupements suffisants, que nous modifierons les courbes de niveau.

Recueillir des sondes et encore des sondes, puis les compléter de la nature du fond. Voilà la collaboration que nous vous demandons.

**

Il est facile de mesurer le travail accompli depuis cinq ans. Comparez notre édition 1923 du Platier, à l'édition 1927.... Sans doute, cette région des Bancs est celle sur laquelle nous avons pu réunir le plus de documentation. Pourquoi? Mais tout simplement parce qu'elle est plus fréquentée

par les voiliers, et par conséquent par la Sainte-Jeanne-d'Arc.

La carte actuelle se rapproche d'elle, du moins, de la vérité? Il ne nous est pas défendu de penser que nous en sommes encore très éloignés!

Vous connaissez, tous, les Virgins et les Roches de l'Est dont la position est parfaitement définie; vous savez l'existence problématique de la Basse Bertel, recouverte de 16 mètres d'eau, celle non moins douteuse d'un autre fond de 15 mètres à cinquante milles dans le sud-est des Virgins; et bien d'autres aiguilles ont été signalées à diverses époques.

Le Capitaine Joseph HEUZE de l'*Eskual-duna* a signalé récemment une tête de roche recouverte de 16 à 18 mètres d'eau, qui serait par $L = 44^{\circ} 16' G = 49^{\circ} 34'$ (Gr.) et, comme l'a fait remarquer le Commandant RALLIEN DU BATY, elle serait dans une formation en creux très poissonneuse, bien connue des pêcheurs técamois sous le nom de *la Passée*.

Sans oublier que nous sommes ici dans le domaine de l'hypothèse, mais de l'hypothèse ayant des apparences de raison, il est permis de penser que ces différents sommets existent, qu'ils ont été reconnus, mais mal situés et on n'a jamais pu les retrouver.

N'en existe-t'il pas d'autres? La chose n'est pas impossible. Vous savez les pêches qui peuvent se faire aux abords des crêtes que dominent les Virgins; c'est vous dire que toutes ces aiguilles présentent un intérêt certain au point de vue pêche; les voiliers doivent les rechercher et les chalutiers les fuir; et ceci souligne toute l'importance des cartes aussi complètes que possible; ceci souligne, aussi, toute l'importance des observations astronomiques.

Des cartes sans observations sont tout aussi inutiles que des observations sans cartes. Mais ceci est une autre histoire sur laquelle nous reviendrons prochainement.

**

Ce que je viens de vous dire pour le Platier, peut se répéter pour toutes les parties des Bancs; je ne sais pourquoi j'imagine que le Banquereau est une région dont l'étude serait particulièrement intéressante?

Quoiqu'il en soit, où que vous soyiez, sur le Grand Banc ou sur les Bancs de l'Ouest, ne nous refusez pas votre concours, et chaque fois que le navire-hôpital passera, remettez-lui une fiche donnant les sondes exactes là où vous êtes et aussi la nature du fond dans votre région. Nous vous avons donné quelques indications à ce sujet dans notre numéro du 1^{er} Mai 1927.

Rendez-nous ce service, et si vous n'êtes

pas certains de l'exactitude de votre point, ne vous tourmentez pas, le navire hôpital, qui lui n'a pas de préoccupations de pêche, et a le temps d'observer, rectifiera votre position.

**

Qu'est-ce donc que les sondes exactes que nous vous demandons?

Le navire-hôpital ne peut-il sonder lui-même alors qu'il reste stoppé, souvent pendant une heure entière, près d'un voilier?

Rassurez-vous, il le fait. Mais quelle comparaison pouvons-nous faire entre les renseignements recueillis par lui pendant une heure, et ceux que vous pouvez recueillir, sans nuire à vos opérations de pêche, pendant les longs séjours que vous faites à un même mouillage?

Nous recherchons des aiguilles, le profil des vallées et couloirs sous-marins, ne l'oubliez pas!

Les variations des courants et des vents vous font éviter successivement à tous les caps. C'est un cercle important que votre navire décrit autour de son ancre, c'est toute une zone étendue que vous pouvez reconnaître sans quitter votre bord, c'est une zone plus vaste encore que vos doris explorent!

H. ne s'agit pas, nous vous le répétons, de l'établissement d'une carte de navigation avec ses exactitudes rigoureuses; il s'agit d'une approximation très largement suffisante pour les besoins de la pêche.

KERMORUS.

AFFRANCHISSEMENT DES CORRESPONDANCES

Nous vous avons instamment recommandé l'an dernier d'affranchir vos correspondances, pour ne pas faire payer la double taxe à vos familles!

Nous avons été heureux de constater que notre appel avait été entendu, et, très peu nombreux ont été les marins et les capitaines qui, pendant la dernière campagne, n'ont pas fait affranchir leurs lettres.

Nous vous rappelons qu'il y a toujours des timbres-poste à bord de la Sainte-Jeanne-d'Arc, et que, si par hasard elle en manquait, vous avez toujours la ressource de remettre au Capitaine du navire-hôpital le numéraire nécessaire aux affranchissements, ou encore un bon signé du capitaine, payable chez l'armateur, pour le remboursement à la Société des sommes avancées par elle.

LES LETTRES-OcéAN

Pour compléter les indications que nous avons données dans notre numéro du 1^{er} Mai, en ce qui concerne les lettres-océan. Voici les dates prévues des départs de New-York des paquebots de la Compagnie Générale Transatlantique :

SAVOIE	1 ^{er} Juillet
ILE DE FRANCE	2 Juillet
DE GRASSE	7 Juillet
FRANCE	9 Juillet
ROUSSILLON	14 Juillet
ROCHAMBEAU	15 Juillet
PARIS	16 Juillet
SUFFREN	23 Juillet
SAVOIE	27 Juillet
ILE DE FRANCE	30 Juillet
LA BOURDONNAIS	4 Août
DE GRASSE	5 Août
PARIS	6 Août
ROCHAMBEAU	17 Août
ILE DE FRANCE	20 Août
SUFFREN	26 Août
FRANCE	27 Août
PARIS	3 Septembre
DE GRASSE	8 Septembre
SAVOIE	9 Septembre
ILE DE FRANCE	10 Septembre
ROUSSILLON	15 Septembre
ROCHAMBEAU	16 Septembre
FRANCE	17 Septembre
PARIS	24 Septembre
SUFFREN	27 Septembre

M. TARDIEU à Saint-Malo

Voici un résumé du programme officiel de la visite du Ministre des Travaux Publics qui, le 17 Mai, s'est rendu à Saint-Malo pour procéder à la pose de la première pierre de la grande écluse.

Disons qu'en raison de la violence des courants existant à l'endroit où s'élèvera cette écluse, les portes de celle-ci seront d'une résistance et d'une force supérieures à toutes celles des écluses existant en France.

Cette écluse, la plus grande de toutes celles de France et peut-être même de toutes celles de l'Europe, sera composée d'une masse métallique de 2.300.000 kgs, elle devra résister à une charge d'eau de 15 m. 52 alors que l'écluse du port transatlantique du Havre ne peut résister qu'à 10 m. 80.

Chaque vantail de porte pèsera à lui seul 250.000 kgs, tandis que ceux de l'écluse du Havre ne pèsent que 170.000 kgs chacun.

Après un vin d'honneur à la Mairie et un banquet offert au Ministre par la Chambre de Commerce, à l'Hôtel Franklin, M. Tardieu s'est rendu à St-Servan pour l'inauguration du Slip.

A la suite de cette cérémonie, un vin d'honneur lui a été offert à la Mairie de St-Servan.

est-ce chrétien? Dis-lui donc un mot de reconnaissance de temps en temps, une prière, et sois heureux de lui en fournir, comme tu disais un plein tombereau, en assistant à la messe du dimanche. Et ainsi tu recevras encore plus.

JEAN-MARIE. — Tiens! c'est vrai!... Foi de marin, je le ferai, Monsieur l'Aménier.

J. CARDINAL.

EN TOURNANT MON FILM

Dialogue :

— Que dirais-tu, Jean-Marie, d'un richard au cœur généreux qui emploie sa fortune au bonheur de ses semblables?

JEAN-MARIE. — Que c'est un bien brave homme donc!

— Ce richard demande simplement à

ses obligés qu'ils le reconnaissent pour leur bienfaiteur et lui disent de temps en temps merci, se réservant même de grossir ses cadeaux à chaque fois qu'il reçoit un remerciement!

JEAN-MARIE. — Sûr que ce brave homme ne demande rien d'exagéré! Vraiment, il faudrait en avoir une couche de bêtise être le dernier des goyjals pour lui refuser le peu qu'il demande! Et je serais même ravi de faire plaisir à ce richard qui me demanderait que je saurais bien le moyen de lui fournir des tombereaux de recon-

naissance!

— Je suis content de te l'entendre dire, Jean-Marie, mais... tu te condamnes toi-même!

JEAN-MARIE. — Comment cela?

— Ce généreux bienfaiteur c'est DIEU. Il t'a tout donné, n'est-ce pas? Quelle reconnaissance lui témoignes-tu?

JEAN-MARIE. — Ah! ma foi, j'y pense pas beaucoup!

— Est-ce généreux cela? Jean-Marie,

Le voilier *Nérée* du port de Saint-Malo, Maison L. Leborgne, commandé par le Capitaine Piot a sombré le 29 Mai dans les conditions suivantes :

Expédié pour les bancs, le 29 Mars au soir, le *Nérée* quittait le port de St-Malo et était assailli par une grosse tempête qui l'obligeait à chercher un refuge en rade de Cancale, la nuit même où le *Louis-Pasteur* se brisait contre les rochers.

Le 10 Avril au soir, le *Nérée* reprenait la route des bancs dans de bonnes conditions, mais le 20 Avril une nouvelle tempête se déchaîna coupée par d'intermittentes accalmies, elle dura une douzaine de jours, obligeant le bâtiment à se mettre à la cape à différentes reprises.

Le bateau se fatiguait énormément et commença à faire de l'eau le 22 Avril, on dut mettre en action la pompe d'épuisement qui fonctionna environ durant une heure par jour, soit un quart d'heure par quart de cinq heures.

Enfin le 19 Mai, arrivé sur le banc, le navire mouillait ses ancrés et l'équipage se mit à la pêche, qui, durant trois jours, fut bien fructueuse, mais la douce perspective d'une excellente pêche ne dura guère.

Comme le niveau de l'eau montait assez rapidement dans la cale, le capitaine fit lever l'ancre pour se diriger sur St-Pierre, en vue de faire visiter son bateau et c'est en cours de route que la bourrasque du 27 Mai lui donna le coup de grâce.

La mer furieuse disloqua sa charpente, peu à peu ses flancs s'ouvrirent et la mer s'engouffra dans les parties basses du navire. Pendant 2 jours dans la brume tous les moyens d'épuisement sont mis en action, tout l'équipage y travaille avec ardeur et cependant le moment tragique approche où, malgré la courageuse tenacité des hommes, le bateau va sombrer, encore quelques heures peut-être et s'en sera fait du *Nérée*, son équipage embarquera dans les doris pour devenir le jouet des flots sous un ciel inclement qui se cache par un manteau de brume opaque et glaciale.

C'est l'heure où tout homme élevé chrétiennement, s'adresse à CELUI qui tient dans sa main toute puissante le destin de la pauvre humanité C'est l'heure où le malheureux qui se sent perdu, tombe à genoux pour invoquer la Mère du Divin Sauveur, et implorer son secours.

Il fut ainsi de l'équipage du *Nérée* et sa prière fut exaucée, car à cette heure suprême la brume se dissipa, la vigie signala à plein poumons.. un.. deux.. trois bateaux en vue.

Le pavillon de demande de secours monte rapidement en tête du mât et, fort heureusement est presque aussitôt aperçu.

Une goélette canadienne, le *Winifred* se dirigea aussitôt sur le *Nérée*, son capitaine monta à bord, constata le péril imminent, puis recueillit l'équipage après que toutes dispositions furent prises pour faire disparaître l'épave.

Cependant le sauvetage ne s'opéra pas sans qu'un voile de deuil ne vienne s'étendre sur le *Nérée*. Le feu est à bord depuis quelque temps et la mèche qui doit commander le feu au baril de poudre est également allumée, lorsque le patron de pêche, pour une cause encore inconnue, remonta sur le pont, accompagné du second du navire. A peine y étaient-ils que la déflagration se produisit, le corps de M. Quimerais projeté en l'air, tomba à la mer, il était mort, mais son cadavre flotta assez longtemps pour permettre de le recueillir dans un doris.

Le second officier du *Nérée*, M. Briand Francis fut lui aussi projeté en l'air, mais il tomba sur le pont, où sa chute fut atténuée par divers filins, ce qui ne l'empêcha pourtant pas d'être grièvement blessé aux genoux.

Le saleur M. Bétriel, resté dans le doris, au long du bord, fut atrocement brûlé, tous deux ont été conduits à l'hôpital. Ces blessures, bien que très sérieuses, ne mettent pas leur vie en danger.

La Maison Poret a fait faire au Patron de pêche de très belles funérailles, M. Dupont, lui-même, conduisait le deuil avec le Capitaine Piot.

Le corbillard était suivi de tous les hommes de l'équipage, dont la plupart avait les larmes aux yeux, de nombreux St-Pierrais et St-Pierraises, ainsi que de différentes délégations fournies par les navires ancrés dans le port.

P. H.

Echos de 'chez nous'

RÉGION DE ST-MALO

SAINTE-MALO

Le centenaire de SURCOUF

Le Comité des fêtes de Saint-Malo a tenu le Jeudi soir, 6 Mai, sous la présidence de M. Tiberge, une réunion au cours de laquelle a été arrêté le programme des fêtes qui seront organisées le 3 Juillet prochain, à l'occasion du centenaire de Surcouf.

Ce programme comprend deux parties : la première, officielle, aux réceptions, la seconde, historique, qui constituera la fête populaire.

Le Samedi 2 Juillet, la Société historique et archéologique de Saint-Malo donnera une conférence sur «Surcouf», la «Course et les Corsaires».

La partie officielle de la fête du dimanche n'est pas encore définitivement arrêtée; en ce qui concerne la fête populaire, elle consistera en une reconstitution historique dont le scénario a été arrêté par M. Rousseau et approuvé à l'unanimité.

Cette partie historique comprendra le Samedi soir une retraite aux flambeaux avec gendarmes consulaires, d'attachement de la garde nationale, etc.

Le Dimanche, réception de Robert Surcouf au château; salves d'artillerie.

Reconstitution d'une arrivée en rade du bateau corsaire «La Confiance», débarquement de Surcouf et de son équipage, où le vaillant corsaire sera reçu au Môle par sa famille.

Ensuite, réception au château par les autorités civiles.

Toute cette scène se passe les 13 et 14 Messidor, an IX.

On dit que le rôle de Surcouf sera tenu par M. Jouanne, le distingué artiste malouin bien connu; ses lieutenants seront représentés par MM. Lessard et Fronval fils, qui sont chargés également de recruter l'équipe.

Le peloton de gendarmes consulaires à cheval sera dirigé par M. de Clock.

Toutes les personnes faisant partie du cortège assisteront gratuitement aux diverses attractions et notamment au bal qui aura lieu au Casino.

SAINT-SERVAN

AU CONSEIL MUNICIPAL

Ouverte à 10 heures, la séance publique du Conseil municipal qui s'est tenue dimanche 8 Mai, était présidée par M. Haize. MM. Biré, Morin et Génudais s'étaient excusés.

Le Pont sur la Rance. — Au début de la séance, M. le Maire a pris la parole en ces termes :

« Le Conseil municipal de Saint-Servan, réuni en session ordinaire, tient à exprimer à M. Anjubault, préfet d'Ille-et-Vilaine, ses bien vives félicitations et ses remerciements pour l'initiative qu'il a prise au Conseil Général, de l'exécution d'un pont à l'embouchure de la Rance, pour en réunir les deux rives.

« Le Conseil municipal voit avec satisfaction entrer dans le domaine du réalisable, le projet du pont de Bizeux, dont les premières études remontent à près de 200 ans, dont l'exécution est une question vitale pour la région et particulièrement pour le développement de la ville de Saint-Servan.

Les débouchés du pont sur la rive servantine détermineront le percement et la mise en valeur de larges domaines non bâties et transformeront la partie Ouest de la ville, actuellement sans issue sur la Rance, sur la longueur d'un kilomètre, là où doit se faire normalement son extension selon les prévisions du plan d'aménagement en cours d'études.

En promouvant ce projet, M. le préfet Anjubault a mérité la reconnaissance de

notre ville et son Conseil municipal est heureux de lui en exprimer toute sa gratitude.»

Ces paroles ont été saluées par les applaudissements de l'assemblée, unanimement à prouver ses sentiments de gratitude envers M. Anjubault.

Reponse à un vœu. — M. le Maire fait savoir qu'en réponse à un vœu de M. Haudocœur, en faveur du rétablissement de la passerelle du Routhouan, les Ponts-et-Chaussées avaient répondu par un avis défavorable.

REGION DE FECAMP

FECAMP

Au Conseil Général de la Seine-Inférieure

Dans sa séance du 3 Mai dernier le Conseil a décidé de retenir les vœux suivants formulés par ses différentes commissions :

Première Commission

De MM. Chatel, Le Grand et Dubosc: Que le Parlement vote une réduction sensible du nombre des députés.

— De MM. Vilmont, Quesnel, Lavoine et Pouillard: Que les circonscriptions des bureaux de poste ruraux soient remaniées de manière à réduire au minimum le nombre de kilomètres à parcourir par les facteurs.

— De MM. Chatel, Le Grand et Pouillard: Que le Parlement modifie les règles actuellement en vigueur pour la constitution de vote aux élections sénatoriales.

Deuxième Commission

De MM. Couture, B. Lefebvre, Aubert, Rocquigny, tendant à la révision et à l'adaptation aux conditions nouvelles de la vie du taux des pensions fixées avant guerre pour les mutilés du travail.

— De MM. Féron, Pouillard, Dupuy et Olivier, demandant que les élections aux Chambres et aux Tribunaux de commerce aient lieu au premier tour.

— De MM. Chatel, Legrand et Guillard, demandant l'octroi d'un dégrèvement de 10 p. cent de l'impôt foncier aux propriétaires louant des logements à des familles de plus de trois enfants, et tendant à ce que le refus de louer à une famille nombreuse soit considéré comme délit.

— De MM. Le Grand, Aubert et Chatel, demandant que les vieillards, infirmes, et incurables puissent être admis au bénéfice de la loi d'assistance du 14 Juillet 1905, même s'ils possèdent la maisonnette qu'ils occupent.

— De MM. Blondel, Robert Thoumyre et Aubert, tendant à l'amélioration du sort des anciens combattants et des victimes de la guerre.

— De MM. Chatel, Le Grand, Guillard, Aubert et Simon, qu'avant d'appliquer des pénalités aux bailleurs et locataires, l'administration de l'Enregistrement adresse à ceux-ci un avertissement leur réclamant le paiement des droits lors du renouvellement triennal des baux.

AVIS AUX NAVIGATEURS

Depuis Août l'année dernière, un phare Hertzien est monté à Galantry dans le même bâtiment que la sirène qui, pour le moment, ne fonctionne plus.

Position exacte du radio-phare 46° 45' 39" lat. N. et 56° 9' 22" long. W. Grenv.

En temps de brume ce phare émet d'une façon permanente le signal caractéristique de - H - Y - R - suivi d'une série de 20 traits sur onde de 850 mètres.

Tant que la sirène ne fonctionnera pas, un coup de canon sera tiré toutes les trente minutes.

Bouées à sifflet. — Des bouées à sifflet sont mouillées, l'une à 600 mètres à l'Est de l'*Enfant perdu*, dont la grande base sonore est ouverte à 268°, et la position exacte 46° 45' 52" lat. N. et 56° 6' 26" de long. W. Grenv.; la seconde est mouillée à 300 mètres dans le Sud de la *Marne* par 46° 43' 4" lat. N. et 56° 13' 36" de long. W. Grenv.

Une bouée à fuseau, sans sifflet, est mouillée dans le Sud-Sud-Est de la base *Believeau* par 47° 2' 5" de lat. N. et 56° 14' 38" de long. W. Grenv.

Ces différentes bouées sont relevées en hiver, de Décembre à Mai.

Pointe Plate. — Le feu tournant de la pointe plate est rendu immobile depuis Octobre dernier, ce feu fixe se divise aujourd'hui en deux secteurs, l'un blanc, l'autre rouge, le secteur rouge couvrant la côte sur une ligne partant du phare et passant à environ un mille à l'Ouest des *veaux marins*.

Par temps de brume, un coup de canon y est tiré toutes les 20 minutes quand la sirène ne fonctionne pas.

BAZAR

de la Maison de Saint-Pierre

Les marins-pêcheurs trouveront à la Maison de Famille les articles suivants, aux prix indiqués ci-dessous :

Le paquet de cigarettes Bastos	0 f 50
Tabac des Pays-Bas, marque Jean-Bart (le paquet de 50 gr.).	0 75
Papier à cigarettes (le cahier).	0 30
Pipes en bryèvre, la pipe à 3 f., 3 f. 75, 5 f., 6 f., 8 f.	
Fume-cigarettes, la pièce à 0 f. 40, 1 f. 35, 1 f. 75, 1 f. 80, 2 f. 25, 2 f. 65.	
Allumettes suédoises (la boîte)	0 35
Etuis à cigarettes, cuir crocodile	5 25
— cuir daim	6 75
— en chagrin	8 25
Portefeuilles américains	5 25
— billets	6
Portefeuilles	9
Blagues à tabac	4 50
Couteaux pique-nique	1 50
Couteaux Pradel à 4 f. 75, 5 f. 75, 5 f. 25, 3 f. 50.	
Couteaux suisses	4 50 et 5 50
Couteaux métal	5 25
Complets de serge ou cover-coat à	260
— en drap	200
— sport	140
Pantalons rayés	50
— en gros drap	60
Vareuses en gros drap	80
Très belles chemises en filet	32
Très belles chemises en tissu ou en percale à plastron et col	27
Chemises en kaki	20 et 22
Chaussettes en laine (la paire)	7
— en coton chiné	5
— en coton mode	4
Cachenez	5 50
Gilets de laine	65 et 50
Complets en drap	87
Pantalons en drap	42
— en coutil	30
Complets bleus pour mécaniciens	50
Cottes bleues	25
Combinaisons bleues	50
— kaki	60
Vestes en drap	60
Caleçons ou gilets mixtes	22
Caleçons ou gilets vigogne	15

Règlements au comptoir ou sur bons à payer chez l'armateur visés par le capitaine.

DOUCHES ---

- - - CHAUDES

Savon et Serviette

fournis gratuitement

aux

Marins de la Grande Pêche

à